

Plan de cours

COURS : **Diagnostics sur le fonctionnement de moteurs d'aéronefs**

PROGRAMME : 280.D0 Techniques d'avionique

DISCIPLINE : 280 Nom de la discipline

PONDÉRATION : *Théorie* : 2 *Pratique* : 4 *Étude personnelle* : 2

Professeur-s du cours	bureau	☎ poste	✉ courriel ou site Web
Daniel Saint-Jean	D-113B	4652	daniel.saint-jean@cegepmontpetit.ca

Période de disponibilité aux étudiants

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					
Autre					

Coordonnateur du département	bureau	☎ poste	✉ courriel
Louis Deschênes	D-113	4607	louis.deschenes@cegepmontpetit.ca

1 PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

- Ce cours se situe à la sixième session du programme.
- Le cours 280-304 « Conversions de l'énergie » est un préalable absolu.

Ce plan de cours doit être conservé par l'étudiant tout au long de ses études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration.

Transports Canada : Ce plan de cours respecte les exigences de Transports Canada mentionnées dans le Manuel de contrôle de la formation (MCF). Le Département applique la norme de Transports Canada qui fixe à 5 % les absences tolérées aux cours (théorie et laboratoire). Le département compile les absences des étudiant(e)s inscrit(e)s aux programmes *Techniques de maintenance d'aéronefs* (280.C0) et *Techniques d'avionique* (280.D0) selon les exigences de Transports Canada. L'application de la politique de Transports Canada sur le contrôle des absences est disponible sur le site de l'ÉNA et dans l'agenda étudiant sous la rubrique « Privilèges accordés par Transports Canada ».

2 COMPÉTENCE(S) DU PORTRAIT DU DIPLÔMÉ

Effectuer des vérifications ou des inspections ponctuelles ou planifiées de systèmes.

3 COMPÉTENCE(S) MINISTÉRIELLE(S)

026Z Poser des diagnostics relatifs au fonctionnement des moteurs d'aéronefs.

4 OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Au terme de ce cours, l'étudiant aura développé ses habiletés à :

- Distinguer les différents types de propulseurs d'aéronefs.
- Expliquer les principes d'opération des systèmes annexes reliés au fonctionnement des propulseurs.
- Déterminer les paramètres de fonctionnement des systèmes à être contrôlés.
- Localiser les composantes à vérifier.
- Déterminer les méthodes de vérification des éléments à contrôler à partir de la documentation.
- Effectuer les essais pouvant être exécutés avec le moteur en arrêt ou en fonctionnement réel et selon les directives du manufacturier.
- Prendre des lectures sur les composantes à vérifier.
- Analyser les résultats en relation avec les procédures manufacturières.

Déterminer les causes des anomalies et des défauts.

5 ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

- La plateforme LÉA sera utilisée pour la communication des notes d'évaluation ainsi que la prise de présence.
- Des communiqués et les activités formative, destinés à toute la classe seront transmis à l'aide la plateforme LÉA.
- La plateforme TEAMS sera utilisée en cas de cours à distance selon les directives de l'école.
- La plateforme TEAMS et la présence au bureau seront utilisés pour les périodes de disponibilités.
- La plateforme MIO sera utilisée pour toutes autres communications personnelles.

Partie théorique :

- Utilisant diverses méthodes pédagogiques, présentation sur écran électronique ou simple tableau, description de maquettes de propulseurs et de pièces moteurs, la théorie se veut essentiellement magistrale avec quelques exercices formatifs au terme de certains éléments. Certains éléments auront un support vidéo.

Partie pratique :

Stratégie d'enseignement : La partie laboratoire tourne essentiellement autour de techniques permettant l'apprentissage du fonctionnement de moteurs à pistons, turbomachine et de leurs systèmes périphériques.

- Utilisant diverses méthodes pédagogiques, la partie pratique est composée d'utilisation de maquettes de propulseurs et de manipulations des composantes ainsi que de technologies de laboratoire dispensées de façon magistrale ponctuée de certaines démonstrations portant sur les pièces et systèmes constituants des moteurs d'aéronef.

6 PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE - partie théorique

1. Distinguer les différents types de propulseurs
2. Décrire les principes d'opération des systèmes annexes reliés au fonctionnement des propulseurs
3. Déterminer les paramètres de fonctionnement des systèmes à être contrôlés.

Les périodes des activités inscrites dans les plans de cours du département le sont à titre indicatif seulement. Des modifications pourraient être apportées à ces périodes pour s'adapter à des problèmes de logistique ou dans l'éventualité de la disponibilité d'un conférencier externe ou d'une activité non planifiable.

SEM	NUMÉRO DE L'OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	MODE DE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	RESSOURCES, DOCUMENTS, OUTILS TECHNOLOGIQUES ET LIENS URL
1	1.1, 1.2 & 1.3	Présentation du Plan de cours Introduction des moteurs à piston.	– Présentiel et/ou Vidéoconférence	Les activités suivantes peuvent être disponible selon leurs pertinences. – Vidéo sur chaîne YouTube du CEGEP – Questionnaire sur TEAMS ou LÉA Lecture du site web FAA
2	1.1, 1.2 & 1.3	Classification des propulseurs – Fonctionnement du moteur 4 temps	– Présentiel et/ou – Vidéoconférence	Les activités suivantes peuvent être disponible selon leurs pertinences. – Vidéo sur chaîne YouTube du CEGEP – Questionnaire sur TEAMS ou LÉA – Lecture du site web FAA
3	1.1, 1.2 & 1.3	Pièces constitutives. – Processus de combustion	– Présentiel et/ou – Vidéoconférence	Les activités suivantes peuvent être disponible selon leurs pertinences. – Vidéo sur chaîne YouTube du CEGEP – Questionnaire sur TEAMS ou LÉA – Lecture du site web FAA
4	1.1, 1.2 & 1.3	Problèmes de combustion – Contrôle des moteurs	– Présentiel et/ou – Vidéoconférence	Les activités suivantes peuvent être disponible selon leurs pertinences.

				<ul style="list-style-type: none"> – Vidéo sur chaîne YouTube du CEGEP – Questionnaire sur TEAMS ou LÉA – Lecture du site web FAA
5	1.1, 1.2 & 1.3	Moteur Diésel Moteur 2 temps <ul style="list-style-type: none"> – Moteur rotatif 	<ul style="list-style-type: none"> – Présentiel et/ou – Vidéoconférence 	Les activités suivantes peuvent être disponible selon leurs pertinences. <ul style="list-style-type: none"> – Vidéo sur chaîne YouTube du CEGEP – Questionnaire sur TEAMS ou LÉA – Lecture du site web FAA
6	5.1	<ul style="list-style-type: none"> – Calculs de puissances 	<ul style="list-style-type: none"> – Présentiel et/ou – Vidéoconférence 	Les activités suivantes peuvent être disponible selon leurs pertinences. <ul style="list-style-type: none"> – Vidéo sur chaîne YouTube du CEGEP – Questionnaire sur TEAMS ou LÉA – Lecture du site web FAA
7		<ul style="list-style-type: none"> – Examen moteur à Piston 20% 	<ul style="list-style-type: none"> – Présentiel 	<ul style="list-style-type: none"> –
8	1.1, 1.2 & 1.3	<ul style="list-style-type: none"> – Introduction et classification des turbomachines. 	<ul style="list-style-type: none"> – Présentiel et/ou – Vidéoconférence 	Les activités suivantes peuvent être disponible selon leurs pertinences. <ul style="list-style-type: none"> – Vidéo sur chaîne YouTube du CEGEP – Questionnaire sur TEAMS ou LÉA – Lecture du site web FAA
9	1.1, 1.2 & 1.3	<ul style="list-style-type: none"> – Fonctionnement des turbomachines. 	<ul style="list-style-type: none"> – Présentiel et/ou – Vidéoconférence 	Les activités suivantes peuvent être disponible selon leurs pertinences. <ul style="list-style-type: none"> – Vidéo sur chaîne YouTube du CEGEP – Questionnaire sur TEAMS ou LÉA – Lecture du site web FAA
10	1.1, 1.2 & 1.3	<ul style="list-style-type: none"> – Sections des turbomachines 	<ul style="list-style-type: none"> – Présentiel et/ou – Vidéoconférence 	Les activités suivantes peuvent être disponible selon leurs pertinences.

				<ul style="list-style-type: none"> – Vidéo sur chaîne YouTube du CEGEP – Questionnaire sur TEAMS ou LÉA – Lecture du site web FAA
11	1.1, 1.2 & 1.3	<ul style="list-style-type: none"> – Instabilité des compresseurs 	<ul style="list-style-type: none"> – Présentiel et/ou – Vidéoconférence 	<p>Les activités suivantes peuvent être disponible selon leurs pertinences.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Vidéo sur chaîne YouTube du CEGEP – Questionnaire sur TEAMS ou LÉA – Lecture du site web FAA
12	1.1, 1.2 & 1.3	<ul style="list-style-type: none"> – Systèmes de contrôle des turbomachines 	<ul style="list-style-type: none"> – Présentiel et/ou – Vidéoconférence 	<p>Les activités suivantes peuvent être disponible selon leurs pertinences.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Vidéo sur chaîne YouTube du CEGEP – Questionnaire sur TEAMS ou LÉA – Lecture du site web FAA
13	5.1	<ul style="list-style-type: none"> – Calculs de la poussée des turbomachines et calcul de la puissance. 	<ul style="list-style-type: none"> – Présentiel et/ou – Vidéoconférence 	<p>Les activités suivantes peuvent être disponible selon leurs pertinences.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Vidéo sur chaîne YouTube du CEGEP – Questionnaire sur TEAMS ou LÉA – Lecture du site web FAA
14	5.1	<ul style="list-style-type: none"> – Calculs de la poussée des turbomachines et calcul de la puissance. (suite) 	<ul style="list-style-type: none"> – Présentiel et/ou – Vidéoconférence 	<p>Les activités suivantes peuvent être disponible selon leurs pertinences.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Vidéo sur chaîne YouTube du CEGEP – Questionnaire sur TEAMS ou LÉA – Lecture du site web FAA
15		<ul style="list-style-type: none"> – Examen turbomachine 20% 	<ul style="list-style-type: none"> – Présentiel 	<ul style="list-style-type: none"> –

PLANIFICATION DU COURS - PARTIE LABORATOIRE

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

1. Effectuer les essais de conformités et analyser les résultats à l'aide de la documentation de maintenance.
2. Consigner les résultats et évaluer la cause probable de la défectuosité.
3. Appliquer les règles de santé et sécurité, environnementale relative au lieu de travail.

Les périodes des activités inscrites dans les plans de cours du département le sont à titre indicatif seulement. Des modifications pourraient être apportées à ces périodes pour s'adapter à des problèmes de logistique ou dans l'éventualité de la disponibilité d'un conférencier externe ou d'une activité non planifiable.

SEM	NUMÉRO DE L'OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	MODE DE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	RESSOURCES ET OUTILS TECHNOLOGIQUES (Lien URL)
1	2.1 – 6.1 – 7.1 – 7.2	Plan de cours. Procédures de laboratoire. Équipe et distribution des moteurs. – Démontage moteur.	– Travaux d'atelier sur moteur à piston en présence – Local A-58	– Cahier COOP 5639 et 5640
2	2.1 – 6.1 – 7.1 – 7.2	Démontage moteur. – Vérification de fonctionnement interne.	– Travaux d'atelier sur moteur à piston en présence – Local A-58	– Cahier COOP 5639 et 5640
3	2.1 – 6.1 – 7.1 – 7.2	Assemblage du moteur. – Vérification de système d'indication d'une vitesse de rotation	– Travaux d'atelier sur moteur à piston en présence – Local A-58	– Cahier COOP 5639 et 5640
4	2.1 – 6.1 – 7.1 – 7.2	Assemblage du moteur. –	– Travaux d'atelier sur moteur à piston en présence – Local A-58	– Cahier COOP 5639 et 5640
5	2.1 – 6.1 – 7.1 – 7.2	– Introduction au banc d'essais, essai du moteur piston O-200	– Travaux d'atelier sur moteur à piston en présence – Local A-58	– Cahier COOP 5639 et 5640

6	2.1 – 6.1 – 7.1 – 7.2	Terminer l'assemblage du moteur. Ajustement et vérification finaux – Essai moteur Honda	– Travaux d'atelier sur moteur à piston en présence – Local A-58	– Cahier COOP 5639 et 5640
7		– Examen 15 % les semaines antérieures	– Présence – Local A-58	–
8	1.2 – 1.3 – 1.4 – 3.1 – 3.2 – 3.3 – 4.1 – 5.1 – 6.2 – 6.3 – 6.4 – 8.1	Type de moteur à turbine et ses composantes. – Remise du rapport de laboratoire. 15 %	– Travaux d'atelier sur turbomachine – Local D-44	– Cahier COOP 5639 et 5640
9	1.2 – 1.3 – 1.4 – 3.1 – 3.2 – 3.3 – 4.1 – 5.1 – 6.2 – 6.3 – 6.4 – 8.1	– Système de lubrification et vérification de système d'indication de pression	– Travaux d'atelier sur turbomachine – Local D-44	– Cahier COOP 5640 et autres documents sur LÉA à être imprimé
10	1.2 – 1.3 – 1.4 – 3.1 – 3.2 – 3.3 – 4.1 – 5.1 – 6.2 – 6.3 – 6.4 – 8.1	– Partie froide et accessoire	– Travaux d'atelier sur turbomachine – Local D-44	– Cahier COOP 5640 et autres documents sur LÉA à être imprimé
11	1.2 – 1.3 – 1.4 – 3.1 – 3.2 – 3.3 – 4.1 – 5.1 – 6.2 – 6.3 – 6.4 – 8.1	Banc d'essai turbomachine.	– Travaux d'atelier sur turbomachine – Local D-44	– Cahier COOP 5640 et autres documents sur LÉA à être imprimé
12	1.2 – 1.3 – 1.4 – 3.1 – 3.2 – 3.3 – 4.1 – 5.1 – 6.2 – 6.3 – 6.4 – 8.1	HSI sur les ST6 ou PT6 Pièces de la partie chaude – Vérification de système d'indication de la température	– Travaux d'atelier sur turbomachine – Local D-44	– Cahier COOP 5640 et autres documents sur LÉA à être imprimé
13	1.2 – 1.3 – 1.4 – 3.1 – 3.2 – 3.3 – 4.1 – 5.1 – 6.2 – 6.3 – 6.4 – 8.1	Système de réduction de la vitesse de rotation et indicateur de couple-mètre. – Système de carburant du PT6	– Travaux d'atelier sur turbomachine – Local D-44	– Cahier COOP 5640 et autres documents sur LÉA à être imprimé
14	1.3, 1.4, 2, 3.1, 3.2 3.3, 4, 5, 6.1, 6.2 6.3	Simulation d'une panne – Planification des essais à effectuer.	– Travaux d'atelier sur turbomachine – Local D-44	Cahier COOP 5640 et autres documents sur LÉA à être

	6.4, 7.1, 7.2, 8	<ul style="list-style-type: none"> – Utiliser les outils demandés par le fabricant pour déterminer la panne. – Effectuer les essais pour valider la panne. – Consigner les résultats. 		imprimé et manuel de maintenance du fabricant.
15		– Examen final et exécution d'un diagnostic en situation de laboratoire 30 %	<ul style="list-style-type: none"> – Présence – Local D-44 	–

7 MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Partie théorique.

Mode d'évaluation et description de l'activité	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date)	Pondération (%)
Examen terminal Section piston.	De façon individuelle d'une durée d'au plus 1.75 heure.	1 et 2	<ul style="list-style-type: none"> • Validation de la terminologie utilisée. • Compréhension des principes de fonctionnement par de courtes explications. Évaluation linguistique du contenu.	Semaine 7	20 %
Examen terminal Section turbine.	De façon individuelle d'une durée d'au plus 1.75 heure.	1 et 2	<ul style="list-style-type: none"> • Validation de la terminologie utilisée. • Compréhension des principes de fonctionnement par de courtes explications et par les calculs de performance. Évaluation linguistique du contenu.	Semaine 15	20 %
				TOTAL	40 %

Partie pratique.

Mode d'évaluation et description de l'activité	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date)	Pondération (%)
Examen écrit portant sur les moteurs à piston et leur système de contrôle	Individuel par écrit, à choix de réponses et de courtes réponses écrites. D'UNE DURÉE D'AU PLUS 1.75 HEURE	1.2, 1.3, 1.4, 5.1, 6.2, 6.3	<ul style="list-style-type: none"> • Validation de la terminologie utilisée. • Compréhension des principes de fonctionnement Qualité linguistique du contenu.	Semaine 7	15%
Rapport de laboratoire.	En équipe, rapport du travail effectué sur le moteur Honda.	2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 6.1, 6.4. 7.1, 7.2	<ul style="list-style-type: none"> • Validation de la terminologie utilisée. • Mise en pratique des critères de rédaction d'un rapport technique. Qualité linguistique du contenu.	Semaine 8	15%
Examen écrit et pratique portant sur les diagnostics relatifs au fonctionnement des moteurs d'aéronefs et leur système de contrôle.	De façon individuelle d'une durée d'au plus 3.5 heures.	1.2, 1.3, 1.4, 4.1, 5.1, 6.2, 6.3, 7.1, 7.2, 8.1	<ul style="list-style-type: none"> • Validation de la terminologie utilisée. • Compréhension des principes de fonctionnement par de courtes explications. • Qualité linguistique du contenu. • Validation des recherches dans la documentation. • Utilisation et choix des instruments de diagnostic. • Enregistrement des résultats. 	Semaine 15	30 %
				TOTAL	60 %

8 MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

- Feuilles de travail personnel pouvant être imprimées.
- Cahier COOP 5639 et 5640.
- Calculatrice (ENA).
- Soulier de sécurité
- Lunettes de sécurité
- Uniforme de travaux pratiques de l'école.

9 BIBLIOGRAPHIE

LIVRES de langue anglaise:

Aircraft Fuel Metering Systems, International Aviation Publishers629.134351C891a

Aircraft Powerplants, Kroes & Wild629.13435M158a

Airframe and Powerplant Mechanics, AC65-12A, FAA629.1343E83a-4

Automotive Engines Theory & Servicing, James D. Halderman629.2504E46a

Illustrated Parts Catalog for C-75, C-85, C-90 and O-200 Aircraft Engines, X30011A1985

Teledyne Continental Motors

Sky Ranch Engineering Manual, John Schwaner629.134353S398s

***Aircraft Powerplant Maintenance*. Avotek Information Resources®**

***Aviation Maintenance Technician Series*, Dale Crane, Powerplant third edition.**

PW100. Customer training, Pratt & Whitney Canada

PT6A-38/41/41AG/42. Descriptive notes, Pratt & Whitney Canada

Maintenance Manuel volume 1 et 2, PW124A, PW126, PW126A, Pratt & Whitney Canada

Sites Web

https://www.faa.gov/regulations_policies/handbooks_manuals/aviation/media/FAA-H-8083-32-AMT-Powerplant-Vol-1.pdf

https://www.faa.gov/regulations_policies/handbooks_manuals/aviation/media/FAA-H-8083-32-AMT-Powerplant-Vol-2.pdf

AUDIOVISUEL :

Vidéo Carburator 629.2533c264a

Vidéo Moteur

10 CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours (PIEA, article 5.1m) est de 60 %.

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, les **pénalités départementales** sont : Pénalité de 10 % par jour de retard, la note «0» sera attribuée après 6 jours.

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

Les **pénalités départementales** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) sont : Le travail sera remis à l'étudiant afin qu'il réponde aux normes fixées. Une perte de 10 % par jour de retard sera effective, la note «0» sera attribuée après 6 jours.

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

5. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département.

Article 5.3.1 de la PIEA : « La maîtrise de la langue des étudiants est évaluée dans tous les cours où le français est la langue d'enseignement. » Au regard de l'importance d'une bonne maîtrise du français, nous vous invitons à consulter le site du Cégep Le français s'affiche (www.cegepmontpetit.ca/lefrancais-saffiche).

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est : Jusqu'à 10% retranché sur la note finale.

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

11 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

- Masque couvre visage
- Sarrau (ENA).
- Chiffon (ENA).
- Lunettes de sécurité.
- Chaussures de sécurité.

Tout manquement aux règles de santé et sécurité au travail entraînera une expulsion immédiate et définitive au cours pour la session courante.

En cas d'utilisation d'une plateforme de visioconférence, ajouter ce texte suivant :

En participant à un cours donné en bimodal par le biais d'une plateforme de visioconférence, l'étudiant comprend et accepte que son image et sa voix puissent être captées dans le cadre de la prestation de cours. Cette captation sera uniquement visible en direct, par le professeur et les autres étudiants du groupe.

Pour des raisons pédagogiques, certaines captations pourraient être enregistrées. Le professeur devra informer clairement les étudiants, avant le début chaque enregistrement, que leur image et leur voix seront enregistrées. Si un étudiant s'oppose à ce que son image et/ou sa voix soient enregistrés, il pourra participer au cours en fermant sa caméra et son micro et communiquer par écrit selon les modalités précisées par le professeur. Autrement, l'étudiant qui utilise sa caméra ou son micro sera réputé avoir donné son consentement à l'enregistrement de sa voix et de son image. Les enregistrements de cours par visioconférence pourront être mis à la disposition uniquement des étudiants de tous les groupes du cours pour la durée de la session. Il est interdit de diffuser ces enregistrements de façon publique ou d'en faire une utilisation autre que pédagogique.

Aucun enregistrement d'un cours donné par visioconférence ne peut être fait par un étudiant sans obtenir l'accord du professeur au préalable. Les étudiants dont les renseignements (voix et images) sont recueillis peuvent exercer les recours pour les droits d'accès et de rectification prévus par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels auprès de la Secrétaire générale du Cégep.

12 RÈGLES DÉPARTEMENTALES

Les étudiants sont invités à consulter le site web pour les règles particulières à ce cours :

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

13 POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : <http://www.cegepmontpetit.ca/ena/a-propos-de-l-ecole/reglements-et-politiques>. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

14 LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées. Pour plus d'information, veuillez consulter <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mes-ressources/soutien-aux-apprentissages/centre-de-services-adaptes/>.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à "Service, CSA-ENA" ou par courriel à servicesadaptesena@cegepmontpetit.ca

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

15 ANNEXE

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>